



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MAI 2024
Extrait du Registre des Délibérations
Délibération n°1

OBJET : **ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le président certifie
sous sa responsabilité
la caractère exécutoire
de cet acte.

En exercice : 17
membres

Présent(s) : 12

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 5

Délibération
comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre, 19h00, le Conseil d'administration du CCAS s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET.

Présents :

René PONTET, Henri BURNICHON, Jean-François TEIL, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Daniel DUMONTET, Patricia PIVOT, Christine LABROSSE-AUROUX, Roger GOUTAILLER, José MARTINEZ, Christiane MONTIBERT, Marie-Jeanne DUBOIS

Pouvoirs :

Simone GUEYDON pouvoir à Henri BURNICHON, Nathalie CHANFRAY pouvoir à René PONTET, Jeanne PETIT pouvoir à Marie-Jeanne DUBOIS, Véronique PUTHINIER-DUMONTET pouvoir à Daniel DUMONTET

Excusés :

Simone GUEYDON, Nathalie CHANFRAY, Jeanne PETIT, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, Charles MAGDINIER

Vu l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil d'Administration du CCAS **DESIGNE** Angélique GONIN-CHARTIER comme secrétaire de séance, sur proposition de Monsieur le Président

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 29 mai 2024

La secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER



Le Président
René PONTET